



Grenoble INP est membre de réseaux internationaux de formation et recherche en ingénierie et management. Il est reconnu dans les classements nationaux et internationaux.



8 écoles + 40 laboratoires  
9 000 étudiants  
1 300 personnels enseignants-chercheurs, administratifs et techniques

Grand établissement public d'enseignement supérieur, pôle de recherche reconnu, élément fondateur de l'écosystème grenoblois : Grenoble INP, institut d'ingénierie et de management de l'Université Grenoble Alpes, occupe une place de premier plan dans la communauté scientifique et industrielle.

## Ingénieur-e en ingénierie logicielle

BAP et Emploi-type Référens	BAP E - Ingénieur-e en ingénierie logicielle
Catégorie/corps	Cat A - Ingénieur-e d'études
Groupe fonction	<input checked="" type="checkbox"/> Usuelle <input type="checkbox"/> Responsabilités, expertise, sujétions élevées
Diplôme requis	Bac +3
Encadrement	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Affectation	Direction des Systèmes d'Information Mutualisées (DSIM)
Localisation	Domaine universitaire Saint Martin d'Hères
Quotité de temps de travail	100%
Poste à pourvoir pour le	Dès que possible
Type de recrutement	<input type="checkbox"/> Titulaire <input checked="" type="checkbox"/> Contractuel (12 mois) <input type="checkbox"/> Apprentissage
Rémunération mensuelle brute (prime incluse)	A partir de 2267.55 € brut (1er échelon) selon ancienneté suivant grilles de la Fonction Publique
Date limite de candidature	01/03/2021
Informations métier	Thierry.Champier@grenet.fr romain.Laurent@univ-grenoble-alpes.fr brigitte.plateau@grenoble-inp.fr
Candidatures et informations RH	recrutement.pole@grenoble-inp.fr

Le projet Unite ! (= University Network for Innovation, Technology and Engineering) - partiellement financé par la Commission Européenne et l'ANR, en plus des établissements eux-mêmes, vise à créer un réseau d'universités à travers l'Europe qui devra contribuer à l'élaboration du modèle d'université européenne, qui lui-même a pour ambition d'accroître la compétitivité internationale de l'Europe en matière d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation. Le poste est exercé au sein du service UGA Direction des Systèmes d'Information Mutualisés (DSIM, Dir. Remy Klein) dans l'équipe SUNIE (Chef de service, Thierry Champier) et pour la mise en œuvre du projet unite!

# Mission principale

L'ingénieur en ingénierie logicielle :

- A pour mission de contribuer à la création d'un méta campus européen connectant les sept institutions partenaires du projet unite !
- Travaille en collaboration avec ces partenaires européens à la mise en relation des briques de systèmes d'information requises pour la mise en œuvre du projet unite ! (LMS, web-service, API, etc.)
- Veille à la sécurité du système d'information local et au respect de la RGPD

## Activités

- ✓ Travaille avec les équipes DSIM en charge de l'administration des plateformes pédagogiques
- ✓ Développe les solutions d'interconnexion requises par le projet
- ✓ Assure les liens avec les demandes des autres Task Force en termes de système d'information
- ✓ Participe aux groupes de travail locales et européens Task Force 4 « Virtual campus »
- ✓ Elabore les rapports pour informer la direction des avancées du projet

## Compétences

- Connaissance de la plateforme d'apprentissage en ligne Moodle
- Connaissance des environnements numériques de travail
- Connaissance de la programmation orientée objet
- Connaissance approfondie d'un langage de programmation (PHP)
- Connaissance approfondie des technologies web (HTML, CSS, JS)
- Connaissance approfondie du langage de requête SQL
- Connaissance approfondie des formats d'échange de données (XML, CSV)
- Connaissance d'une méthode de gestion de projet
- Notions de base sur la législation et la réglementation applicables au système d'information
- Anglais : Expression écrite et orale : niveau B2, Compréhension écrite et orale : niveau B2
- Rendre compte de la progression de ses travaux au sein de l'équipe
- Savoir travailler en équipe et en autonomie, avoir le sens de la collaboration

## Spécificités :

Possibilité de télétravail (1j/semaine)  
Déplacement chez des partenaires possibles

## + Avantages sociaux

- Droit annuel à congés (45 jours ouvrés)
- Prise en charge partielle transports
- Restauration collective
- Chèques vacances & activités sociales et culturelles

## + Etablissement responsable

- Une politique RSE développée
- Des actions pour une mobilité durable
- Une politique handi-responsable
- Une démarche qualité de vie au travail